

AGEFOS PME
CENTRE VAL DE LOIRE
Gardien Concierge
et Employé d'Immeuble
collecte.gcei@agefos-pme.com



Formation professionnelle 2019

Entreprises de **Moins de 11 salariés***

* ou ayant atteint en 2016, 2017, 2018, le seuil de 11 salariés

0 800 589 589

Service & appel
gratuits

GARDIEN CONCIERGE ET EMPLOYE D'IMMEUBLE

AGEFOS PME est le collecteur exclusif de votre contribution légale 0,55 %
avec un versement minimum obligatoire de 15 € HT.

IDCC 1043 / CCN 3144

B33000

DÉCLAREZ & PAYEZ EN LIGNE

agelinkContrib.agefos-pme.com

agelink
CONTRIB'

Si paiement par chèque, renvoyez-le
accompagné du présent bordereau.

RENSEIGNEMENTS SUR LE GÉRANT OU LE SYNDIC

N° SIRET :

Raison sociale :

Adresse :

CP : Ville :

Contact :

Courriel :

Téléphone :

VOS INFORMATIONS (à compléter ou modifier)

Code NAF/APE :

Convention collective IDCC :

Activité principale :

Masse Salariale (selon N4DS/DSN au 31/12/18) **MS** = ,00 €

Dont

Masse Salariale CDD (selon N4DS/DSN au 31/12/18) **MS CDD** = ,00 €

Année de franchissement du seuil de 11 salariés :

Effectif annuel moyen : = Femmes + Hommes
(selon N4DS/DSN au 31/12/18)

Dont

Effectif annuel moyen CDD : = Femmes + Hommes
(selon N4DS/DSN au 31/12/18)

RENSEIGNEMENTS SUR LA COPROPRIÉTÉ, L'IMMEUBLE OU LA RÉSIDENCE

N° SIRET :

N° adhérent AGEFOS PME :

Raison sociale :

Adresse :

CP : Ville :

Contact :

Courriel :

Téléphone :

CALCUL DE VOS CONTRIBUTIONS FORMATION

Contribution légale

MS x **0,55 %** ,
Minimum obligatoire de versement de 15 €

Contribution conventionnelle

MS non concerné X X X X X X , X X

Congé Individuel de Formation CDD

MS CDD x **1 %** ,

Total HT (A + C) ,

Si la copropriété est assujettie à la TVA : 20 % ,

Total Formation (D + E) ,

Dialogue social

non concerné X X X X X X , X X

Signature & cachet de l'entreprise

Je soussigné(e), déclare avoir pris connaissance et accepter
les conditions générales d'adhésion, disponibles sur agefos-pme.com

Contributions à verser

Avant le
1^{er} Mars
2019

Date et nom :

RÈGLEMENT À AGEFOS PME

F = , €

Règlement à l'ordre d'AGEFOS PME

Chèque n° Banque

Adresse retour :
AGEFOS PME - TSA 11656 - 91765 PALAISEAU Cedex



Bordereau Gardien Concierge Employé d'Immeuble 2019

Mode d'emploi

Qui est assujetti légalement ?

Les copropriétés ayant employé pendant l'année civile au moins un salarié en CDI et/ou CDD, à temps plein ou partiel **même si le salarié part en cours d'année**.
Si vous utilisez le Titre Emploi Service Entreprise (TESE), la contribution à la formation professionnelle continue n'est pas collectée, vous devez remplir un bordereau de versement à nous retourner accompagné du règlement.

RENSEIGNEMENTS

Merci de bien vouloir reporter vos coordonnées en tant que syndic sur chaque bordereau de versement.

<p>RENSEIGNEMENTS SUR LE GÉRANT OU LE SYNDIC</p> <p>N° SIRET : _____</p> <p>Raison sociale : _____</p> <p>Adresse : _____</p> <p>CP : _____ Ville : _____</p> <p>Contact : _____</p> <p>Courriel : _____</p> <p>Téléphone : _____</p> <hr/> <p>VOS INFORMATIONS (à compléter ou modifier)</p> <p>Code NAF/APE : _____</p> <p>Convention collective IDCC : _____</p> <p>Activité principale : _____</p> <hr/> <p>Masse Salariale (selon N4DS/DSN au 31/12/18) MS = _____, 00 €</p> <p>Dont</p> <p>Masse Salariale CDD (selon N4DS/DSN au 31/12/18) MS CDD = _____, 00 €</p> <p>Année de franchissement du seuil de 11 salariés : _____</p> <p>Effectif annuel moyen : _____ = _____ + _____ <small>(selon N4DS/DSN au 31/12/18) Total Femmes Hommes</small></p> <p>Effectif annuel moyen CDD : _____ = _____ + _____ <small>(selon N4DS/DSN au 31/12/18) Total Femmes Hommes</small></p>	<p>RENSEIGNEMENTS SUR LA COPROPRIÉTÉ, L'IMMEUBLE OU LA RÉSIDENCE</p> <p>N° SIRET : _____</p> <p>N° adhérent AGEFOS PME : _____</p> <p>Raison sociale : _____</p> <p>Adresse : _____</p> <p>CP : _____ Ville : _____</p> <p>Contact : _____</p> <p>Courriel : _____</p> <p>Téléphone : _____</p> <hr/> <p>CALCUL DE VOS CONTRIBUTIONS FORMATION</p> <p>Contribution légale</p> <p>MS x 0,55 % _____ A</p> <p style="text-align: center;"><small>Minimum obligatoire de versement de 15 €</small></p> <hr/> <p>Contribution conventionnelle</p> <p>MS non concerné _____ X X X X X X X X B</p> <hr/> <p>Congé Individuel de Formation CDD</p> <p>MS CDD x 1 % _____ C</p> <hr/> <p>Total HT (A + C) _____ D</p> <p>Si la copropriété est assujettie à la TVA : 20 % _____ E</p> <p>Total Formation (D + E) _____ F</p> <hr/> <p>Dialogue social</p> <p>non concerné _____ X X X X X X X X G</p>
---	--

RENSEIGNEMENTS

SIRET DE LA COPROPRIÉTÉ : sans ce n° de SIRET aucun enregistrement n'est possible.
Raison sociale et adresse : Adresse de la copropriété où travaille le salarié.

CONTRIBUTIONS FORMATION

Contribution légale

Le taux de 0,55% correspond à vos contributions Plan de Formation 0,40% et Professionnalisation 0,15%. Multipliez votre masse salariale **MS** par 0,55% pour obtenir le montant **A**.
 Si votre calcul est inférieur à 15 € vous devez reporter 15 € en **A**.

Congé Individuel de Formation CDD

Depuis le 1^{er} janvier 2016, seul votre OPCA est autorisé à collecter vos contributions CIF. Multipliez votre masse salariale CDD **MS CDD** par 1% pour obtenir le montant **C**.

Envoyez votre bordereau accompagné de votre règlement à l'adresse suivante :

AGEFOS PME
TSA 11656
91765 PALAISEAU CEDEX



En cas de changement de syndic, merci de bien vouloir nous transmettre les **coordonnées complètes du nouveau syndic**.

Si vous êtes assujetti à la taxe d'apprentissage, nous vous remercions de télécharger le bordereau de versement sur notre site www.agefos-pme.com.

Pensez à utiliser l'adresse mail collecte.gcei@agefos-pme.com ou le fax au 02.47.74.57.13